

DEPARTEMENT

COMMUNE DE VILLENEUVE

YONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL-----
Séance du 12 mai 2023

Nombre de membres		
afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	24

Date de convocation

5 mai 2023

Objet de la délibération

Convention avec la ville de
Sens dans le cadre du prix
littéraire SaYonne'ara

L'an deux mille vingt-trois, le 12 mai à 20 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nadège NAZE, Maire.

Présents : Mme NAZE, M. KASPAR, Mme SIMON, M. ALLUIN, Mme ZEPPA, M. FERNANDÈS, Mme PELTIER, M. COCHARD, Mme AUTRET, M. BRIET, Mme RICHARDSON, M. PÉANNE, M. BOUREL, M. PARCINEAU, M. HERVÉ, Mme GOBET, M. BURGUIÈRE, M. THOMAS, M. ANDRÉ, Mme LOPEZ.

Absents excusés : M. LOISEAU (pouvoir à Mme SIMON), Mme HOUILLIER (pouvoir à M. KASPAR), Mme LETIN (pouvoir à Mme AUTRET), M. VERGNAUD (pouvoir à Mme NAZE), Mme ROLLOT, M. BOULLEAUX, Mme SZEWZYK.

Absents : Mme EL HAOUCHI, Mme BERTRAND.

Secrétaire de séance : M. Éric PÉANNE, qui accepte, est élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Depuis 2012, la ville de Sens organise en partenariat avec de nombreuses bibliothèques et établissements scolaires icaunais le prix littéraire Sa'YONNE'ara spécialisé dans la culture du manga.

Chaque année, le service jeunesse de Villeneuve sur Yonne, en collaboration avec son équivalent de Villeneuve la Guyard, anime un atelier lors du week-end festif de remise du prix. L'atelier, préparé et encadré par les jeunes qui fréquentent le service jeunesse portera cette année sur la création de portes clés en « *plastique fou* ».

Le coût des fournitures et des repas liés à l'animation proposée sont pris en charge par la ville de Sens.

Une convention avec la ville de Sens est nécessaire afin de formaliser le partenariat et la mise à disposition des agents du service jeunesse.

Il est à noter que le service jeunesse élabore actuellement un projet en partenariat avec la bibliothèque de Villeneuve sur Yonne autour des nombreux mangas qui y sont proposés à la consultation sur place et au prêt.

CONSIDERANT l'investissement du service jeunesse dans l'organisation de la manifestation festive de clôture du prix littéraire SaYONNE'ara

Le Conseil municipal à l'unanimité de ses membres présents et représentés

- **AUTORISE** Mme la Maire à signer la convention à intervenir avec la ville de SENS dans le cadre des journées de clôture de la 11ème édition du prix littéraire SaYONNE'ara.

Le Secrétaire

Éric PEANNE



La Maire

Nadège NAZE

